

**TARIF SARL PROXIMMO EN VIGUEUR À COMPTER DU 01/05/2019**

<b>PRIX NET VENDEUR TTC</b>	<b>% COMMISSION AGENCE TTC Mandat Simple</b>	<b>% COMMISSION AGENCE TTC Mandat Exclusif</b>
De 1€ à 29 999€	4000€	<b>4%</b>
De 50 000€ à 99 999€	8%	
De 100 000€ à 149 999€	7%	
De 150 000€ à 199 999€	6%	
De 200 000€ à 299 999€	5,5%	
De 300 000€ à 499 999€	5%	
De 500 000€ à 749 999€	4,5%	
De 750 000€ à 999 999€	4%	
Au-delà de 1 000 000€	3%	

En outre, ces honoraires à la charge de l'acquéreur constituent la rémunération de la mission du Mandataire telles que définie dans le Mandat (sauf mention contraire qui pourra prévoir à la signature du Mandat des honoraires à charge vendeur). Ces honoraires deviendront exigibles le jour de la réalisation de l'acte authentique concernant le transfert de la propriété.

Sarl Proximmo au capital de 2000€ immatriculée au RCS de Clermont-Ferrand sous le numéro 514558311 et titulaire de la carte professionnelle N°CPI 63022018000025038 délivrée par la CCI de Clermont-Ferrand. Etablissement ne pouvant recevoir ou détenir des fonds pour l'activité concernée, sauf ceux correspondant à sa rémunération ou sa commission, et garantie par la compagnie d'assurance ALLIANZ.